



**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le préavis municipal n° 05/2025 –
Rapport de gestion 2024**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et finances s'est réunie le 27 mai 2025 en présence de tous les Municipaux.

La commission a visité :

- Les travaux de réfection du glissement de terrain qui s'est produit au lieu-dit Champs Rosset à Denezy en automne 2023. Travaux faits en urgence et donc non budgétisés
- L'avancement des travaux de réfection de l'auberge communale de St-Cierges. Ouverture prévue dans le dernier trimestre 2025.

Nous avons, ensuite, parcouru le rapport de gestion 2024 avec les Municipaux et avons pu poser toutes les questions relatives à nos interrogations.

Les travaux de deux investissements ont été terminés en 2024 soit :

- | | | |
|-------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
| - Préavis 09/2020 | Thierrens : Réfection des routes | – Total des coûts : CHF 2'180'405.05 |
| | => Pas de dépassement du préavis | |
| - Préavis 05/2023 | Achat d'un tracteur | – Total des coûts : CHF 91'800.00 |
| | => Pas de dépassement du préavis | |

Comme mentionné dans le préavis, les dépenses d'investissements 2024 se montent à CHF 2'256'734.55, les subventions reçues CHF 838'179.40, soit des investissements nets de CHF 1'418'555.15.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et des finances propose au conseil communal de Montanaire :

- d'accepter le rapport de gestion 2024 tel que présenté.

Montanaire, le 10 juin 2025

Marin Freymond

Forestier Kevin

Gasser Sébastien

Jean-Luc Jatton

Corinne Favre (rapporteuse)